



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 33
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 1
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 1

Délibération N° : 23.040/Q

OBJET : ADHESION A ESSONNE NUMERIQUE

SEANCE DU 30/03/2023

LE JEUDI TRENTE MARS DEUX MILLE VINGT-TROIS A 19H05, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Marie-Hélène EUVRARD, Monsieur Timotée DAVIOT,
Madame Nathalie MAGNIN, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Céline PAVILLON,
Monsieur Dominique SERGI, Madame Claudine ROSSIGNOL, Monsieur Lionel SENTENAC,
Madame Nathalie ALCARAZ, Monsieur François FAREZ, Madame Clarisse ANDRÉ,
Monsieur Franck PEROIS, Madame Christie GEY, Madame Elisabeth FALOU, Monsieur Jean FIORESE,
Monsieur Nourdine SEDRATI, Madame Evelyne BERTELLI, Monsieur Guillaume PEYTAVIN,
Madame Lucrèce BOUSSAÏD BINAZON, Monsieur Serafino SERRAVALLE,
Madame Françoise JUNGFER BOUVIER, Monsieur Karim SELLAMI, Monsieur Eric BASSET,
Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL, Monsieur Arnaud DEGEN,
Madame Agnès BONAFOUS, Monsieur Kilé Olivier YENGE

ABSENTS EXCUSES :

Madame Fatiha AKHSIL

POUVOIRS :

Monsieur Manuel DE CARVALHO a donné pouvoir à Monsieur Eric ADAM

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

SEANCE DU 30/03/2023

OBJET : ADHESION A ESSONNE NUMERIQUE

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 5211-1, L5211-10,

VU les statuts du Syndicat mixte ouvert Essonne Numérique, créé le 11 octobre 2016, numéro de SIRET 200 066 090 00016,

CONSIDÉRANT l'intérêt de la collectivité au développement des usages numériques,

CONSIDÉRANT la dimension départementale et de proximité des projets numériques,

Sa Commission Ressources et Dialogue Social entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE

SEANCE DU 30/03/2023

OBJET : ADHESION A ESSONNE NUMERIQUE

ARTICLE 1 : EMET un avis favorable à la demande d'adhésion en propre au syndicat mixte ouvert Essonne Numérique sans souscription de service.

ARTICLE 2 : APPROUVE la demande d'adhésion, à titre gracieux, au syndicat mixte ouvert Essonne Numérique sans souscription de service.

ARTICLE 3 : AUTORISE le Maire ou son représentant à procéder à toutes démarches et viser ou signer tout document concernant ce dossier.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 31/03/2023

**Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine**

Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 31/04/2023

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 23.040/Q

Objet de l'acte : ADHESION A ESSONNE NUMERIQUE

Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 1 - Decisions budgetaires

Transaction Préfecture : 091-219101144-20230330-BRU_DE_22748_1-DE

Date de l'acte : 30/03/2023

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_22748_1

Date de réception en Préfecture : 03 avril 2023